

Du 03 mai 2023



District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBERY CEDEX

Tél.: 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 8

Email: district@savoie.fff.fr

Site: <http://savoie.fff.fr>



ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE 2023 - 2024

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2023/2024 de la Coupe de France (seniors libres).

- Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

- Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant

OBLIGATOIREMENT leur accord sur FOOTCLUBS.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord via FOOTCLUBS **avant le 15 juin 2023**

et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

- Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2022/2023,

vous devez vous inscrire via le menu :

« Compétitions » / « Engagements » / « Saison 2023/2024 » et afficher le centre de Gestion :

Fédération Française de Football.

La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2023 (dernier délai).

Droits d'engagement : 52 Euros

SOMMAIRE

• Comité Direction	p. 2	• Commission Féminine	p. 19
• Secrétariat	p. 3	• Commission Technique	p. 20 à 21
• Délégation	p. 4	• Commission des Règlements	p. 22-23
• Trésorerie	p. 4	• Commission Appel Disciplinaire	p. 24- 25
• Commission F.M.I	p. 5	• Commission des Arbitres	p. 26 - 27
• Commission Sportive Séniors/U20	p. 6 - 7	• Commission Discipline	p. 28 à 30
• Commission des Jeunes	p. 8 à 13	• Annexes	p. 31
• Commission Futsal	p. 14 à 15		
• Commission des Coupes	p. 16 à 18	<i>Rencontres, Amendes</i>	



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

RAPPEL AUX CLUBS

AS BARBERAZ - AS UGINE - AS NOVALAISIEENNE - FC BAUGES - US DOMESSIN - ENT F CHAUTAGNE - ENT VAL D'HYERES - ES TARENTAISE - FC LA ROCHETTE - FC ST BALDOPH - JS CHAMBERIENNE - FC BEAUFORTIN QUEIGE - US LA MOTTE SERVOLEX.

CARTE ESSENCE INTERMARCHÉ : utilisation des bons d'aide au déplacement avant le 30 juin 2023

Votre club a bénéficié de la part de la FFF, de bons d'aide au déplacement, sous la forme de cartes prépayées d'une valeur de 50 € chacune, qui vous ont été distribués par voie postale, accompagnés d'un courrier d'information, à l'adresse officielle du club en octobre dernier.

Sauf erreur de notre part, nous ne constatons qu'aucune de ces cartes n'a pour le moment été utilisée. Nous vous demandons donc de bien vouloir vous assurer qu'elles ont bien été réceptionnées par l'un de vos dirigeants. Nous vous rappelons que ces cartes sont valables jusqu'au 30 juin 2023, dernier délai, mais vous recommandons, pour un meilleur suivi de cette opération, de les utiliser le plus rapidement possible.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'un service clients est à votre disposition par email (operationfff@lacartecarburant.com) pour répondre à toutes vos questions (non-réception des cartes, problème dans l'utilisation des cartes, oubli du code confidentiel, ...).

INFORMATION

A compter de ce jour, tous les mails envoyés par les clubs devront avoir une signature nominative. Sans cela, ils ne seront pas pris en compte.

Toutes demandes de modifications de matchs devront être accompagnées du numéro de match, la catégorie et/ou la poule concernée.



SECRÉTARIAT

REUNION du Mardi 02 Mai 2023

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 24 Avril 2022 au 02 Mai 2023

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:

GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD - A.S. LA BRIDOIRE – as cuines la chambre - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD - Ghazi Rachid - Association futsal Rochette olympique

Commission des Règlements :

FC HAUTE TARENTEISE

Commission d'Appel en matière de Règlement :

F.C. LA ROCHETTE

Commission Sportive:

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (3) - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE - us saint Rémy de Maurienne - Association futsal Rochette olympique(2) - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - Union Olympique Albertville - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - U.S. CHARTREUSE GUIERS (3) – ET.S LE BOURGET DU LAC - -AIX FC - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE – GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - U.S. MODANE - U.S. DOMESSIN (2) - FC HAUTE TARENTEISE - A.S. D UGINE - F.C. LA ROCHETTE - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE

Commission de Discipline:

Courrier :

Fernand Sendra - F. C. CHAMBOTTE – YANNICK savoie - Haut Football Club –Elodie VERDOÏA – Cédric BARBIER – Luc DESRUELLE - F. C. CHAMBOTTE - Union Olympique Albertville - Nadine VIEIRA

Rapport :

A.S. D UGINE

Commission des Arbitres:

Michel Chevallier - Maxime Da Costa - Soriba Chérif - Francis Morel Biron - Mustapha HAMADI - Clément CURNIER – Amlil Mohamed KAMAL – CAUCHETEUX Didier – TAYLOR Félix – ACARER Egin - Oumouri Ibrahim - Bernard CAMUS (2)

Commission des Terrains:

Roland Gourmand – Mairie de la Motte Servolex - ET.S LE BOURGET DU LAC - APREMONT FC

Commission des Médailles:

AS CUINES LA CHAMBRE VAL D ARC - Association futsal Rochette olympique – US ST REMY DE MAURIENNE

Commission FAFA:

Mairie de Chambéry – Mairie Le Bourget du Lac - Mairie Pont de Beauvoisin Savoie



DELEGATIONS

Responsable : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Lundi 01/05/2023

Demande d'un délégué officiel du club du FC MERCURY :

La commission désigne Maurice BILLAUD comme délégué du match n° **25672329** opposant :

MERCURY 2 au HTE COMBE 2

Lors de la journée de championnat U17 D2 Printemps du samedi 6 Mai 2023 à 15h00

TRÉSORERIE

Lundi 01/05/2023

Chèques : AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC 600 €



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION F.M.I

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Mail : savoiefmi@outlook.fr

RAPPEL IMPORTANT EN CAS DE PROBLEME

Utilisation de la procédure d'effacement données et cache

Si vous rencontrez des problèmes d'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous invitons à utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

<https://savoie.fff.fr/simple/f-m-i-effacement-des-donnees/>

Cela pourrait régler votre problème

Si le problème persiste, comme indiqué de nombreuses fois, contactez-nous pour vous aider à régler le problème

FMI procédure pour match non joué

Toute rencontre inscrite sur la tablette doit être validée.
En cas de match non joué, utiliser la procédure disponible sur le site.

<https://savoie.fff.fr/simple/fmi-procedure-match-non-joue/>

FMI : utilisation

Nous rappelons que **vous DEVEZ** nous contacter pour tout problème rencontré pour la gestion de la FMI avant, pendant et après le match.

Pour les ententes pensez à vérifier vos effectifs dès la disponibilité des matchs

N'attendez pas le dernier moment pour vérifier que tout va bien (tablettes non chargées, manque des joueurs, absence de match proposé,)

Et que vous devez remplir la feuille d'anomalie FMI en cas de problème rencontré lors de l'utilisation de la FMI qui empêcherait son utilisation.

FMI : documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI **avec en particulier procédure pour absence de l'arbitre**

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes



COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

SENIORS

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Adjoint : Sauveur MICCALEF

Réunion du 02 MAI 2023

Présents : MRS. HANS, MICALEFF

Excusés : Mr VALENTINO, GACHET

COURRIERS RECUS

Reçu feuille de match papier : Match N° 24782428 DOMESSIN 1 // LE BOURGET 1

COURRIERS PAR MAIL :

AS UGINE La commission maintien la programmation du match le 18/05/23, VOUS POUVEZ VOUS METTRE D'ACCORD AVEC CUINES pour jouer à une autre date ou un soir, **mais avant le 18/04**

Match maintenu le 18/05

Le BOURGET du LAC : Accord pour jouer à DOMESSIN le 30/04/23. match joué. résultat 3 // 2

Reçu accord de la commission des terrains pour jouer sur le stade EMILE ALLAIS « **synthétique** » au **BOURGET du LAC**.

ENTS DRUMETTAZ MOUXY La commission veut bien programmer les bons terrains mais encore faut-il que nous sachions quelle équipe joue sur tel ou tel terrain ?????, nous communiquer au plus tôt.

CHAMPIONNATS

Matches remis non joués du 15 / 16 avril

Match N° 24782155 FC HAUTE TARENTEISE 1 // VAL D'HYERES 1 **Se jouera le 08/05 à 15 h 00 à BOURG ST MAURICE Stade ALBERT MARTIN .**

Match N° 24856163 FC HAUTE TARENTEISE 2 // USC AIGUEBELLE 2 **Se jouera le 18/05 à 15 h 00**

Match N° 25645920 AS MONTAGNY // HAUT FOOTBALL CHAMBERY **Se jouera le 18/05 à 15 h 00**

Match N° 25705329 US GRIGNON 2 // FC VILLARGONDRAN 2 **Se jouera le 18/05 à 15 h 00**

Matches remis non joués du 29/30 avril

La commission reprogramme les matchs suivants :

Match N°24782560 D3B CUINES 1 // MONTMELIAN 2

LE 06 /05/23 à 17H 00

Match N° 24782567 D3B MONTMELIAN 2 // VILLARGONDRAN 1

LE 08/05/23 à 15 H 00

Match N° 24782569 D3B ST – BALDOPH 1 // CUINES 1

LE 08/05/23 à 15 H 00



NOTE AUX CLUBS DE D4

ERRATUM : Pour les poules de D 4, comme présenté en AG du district du 02 juillet 2022, les montées et descentes sont prévues dans le tableau de nos règlements sportifs adaptées du fait des poules à 10 équipes. Il faut lire 9ème et 10ème à la place de 11ème et 12ème.

AMENDE FORFAIT

Article des règlements du district 39-4 :

FORFAIT JOURNÉE DU 22/04 Match N° 24856171 FORFAIT CUINES 2

CUINES DOIT au district 175 € et au club de BAUGES 64 KMS X 2 € = 128 €

Match N° 25705332 FORFAIT GRIGNON 2 DOIT 175 € AU DISTRICT

HOMOLOGATIONS

Match N° 24856171 BAUGES / CUINES 2 BAUGES 3 POINTS 3 BUTS // CUINES 0 POINT 0 BUT

MATCH N° 25705332 DOMESSIN 2 // GRIGNON 2 DOMESSIN 3 POINTS 3 BUTS // GRIGNON 0 POINT 0 BUT.

MATCH N° 24856153 FC HAUTE TARENTEISE 2 // UO ALBERTVILLE 3 Résultat confirmé 2/1

FC HAUTE TARENTEISE 2 2 BUTS 3 POINTS // UO ALBERTVILLE 1 BUT 0 POINT

Match N° 24782531 BOZEL 1 // LA RAVOIRE 2 Résultat confirmé 4 / 2

BOZEL 4 BUTS 3 POINTS / LA RAVOIRE 2 BUTS 0 POINT

Rappel règlement sportif du district

Article 23 Diminution de Points

Dans les championnats « Juniors » et Seniors une diminution de 1 point dans le championnat de la saison en cours sera appliquée à l'équipe, joueurs et dirigeants, ayant eu au cours de ce championnat 5 exclusions du terrain.

Une diminution supplémentaire de 1 point sera infligée pour toute nouvelle exclusion au cours de la même saison.

Dans les championnats « Minimes », « Cadets » la diminution sera de 2 points pour la cinquième expulsion au cours de la saison et de 1 point supplémentaire pour toute nouvelle expulsion.

Seuls les dirigeants sanctionnés d'une suspension ferme seront concernés.



COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

Réunion du 02 mai 2023

Présents : Mrs. HUNSTEDT, SOARES, DIETZ, VALENTINO, FONTAINE, Mme LECHALARD

Excusé : VALENTINO,

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Déclaration ententes :

CUINES - AIGUEBELLE - ST REMY ENTENTE BASSE MAURIENNE gérée par AIGUEBELLE

AS HAUTE COMBE - ALBERTVILLE gérée par AS HAUTE COMBE

FCV - FCST entente gérée par VILLARGONDRAN stade de **ST JULIEN**

CA MAURIENNE tous les matchs se joueront stade **GAVARINI** à ST JEAN

IMPORTANT

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être reportés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB

Note aux Clubs :

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

Le club de BARBERAZ ayant fait forfait général toutes les équipes qui devaient les rencontrer sont exemptes.

IMPORTANT RAPPEL

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

CHANGEMENT MATCHS DU WEEKEND

MERCURY 1- HAUTE COMBE se jouera à 16H00

LA MOTTE SERVOLEX- MERCURY 2 se jouera à 16H00

LA ROCHETTE – SAINT PIERRE se jouera à 17H00



GAPS2 – GRP JEUNES EPINE se jouera à 14H00 à PONT DE BEAUVOISIN

CA MAURIENNE- GJ LA SAVOYARDE se jouera à 14H30

AS BOZEL - DOMESSIN 1 se jouera à 14H00

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

A - LIEU DE RENCONTRE.

ENT.MODANE-ST MICHEL / G.J. LA SAVOYARDE / LA MOTTE SERVOLEX / HAUTE TARENTAISE / EPINE.GAPS

B - MODIFICATION HEURE DE MATCH & DATE.

ENT. MODANE – ST. MICHEL (Samedi 06/05 à 16H00)

C - MATCH REPORTE. AU 18/05/2023.

F.C. BAUGES-LA SAVOYARDE / ENT CHAUTAGNE CULOZ-LA MOTTE SERVOLEX.

D - MATCH REPORTE. AU 28/05/2023.

ENT. BASSE MAURIENNE – CHARTREUSE GUIERS.

Reçu arrêté municipal U.S.C AIGUEBELLE du 01/04/2023

Info pour les matchs reportés.

Les clubs peuvent anticiper les matchs à leur convenance (jouer en semaine) avec accord :

Des deux clubs via foot club pour programmer la F.M.I.

D.1.

Match N°.25696765 HAUTE TARENTAISE FC 1 / LA RAVOIRE US 1 Se joue à AIME stade JEAN-CLAUDE ROCCA.

Match N°.25696767 GJ LA SAVOYARDE 1 / NIVOLET FC2 se joue à LAISSAUD stade des marais.

D.2.

Match N°.25697043 ENT MODANE ST MICHEL 1 / CA MAURIENNE 1 Se joue le Samedi 06/05 à 16H00 à Stade de LOUTRAZ

Match N°. 25697045 CHAMBERY SPORT 73.1 / LA MOTTE SERVOLEX 1 Se joue au stade BOUTRON CHAMBERY.

D.3.A.

Match N°.25697101 UGINE AS 1 / CHAMBERY JS 1 Se joue au Stade Montmain d'UGINE à 13H.

Match N°.25697103 GJ LA SAVOYARDE 2 / HAUTETARENTAISE FC 2 Se joue à MONTMELIAN stade ALBERT SERRAZ 2

Match N°. 25697104 GAPS2/FC BAUGES 1 se joue au PONT DE NEAUVOISIN (synthétique)

Match N°. 25697102 ES TARENTAISE / ES DRUMETTAZ MOUXY se joue au Stade Joseph BARDASSIER 1 à Moutiers

D.3.B.

Match N°.25697151 ENT. MODANE-ST MICHEL 2 / ENT. BASSE MAURIENNE se joue au STADE MARCEL FAURE BRAC à ST MICHEL DE MAURIENNE

Match N°.25697152 LA MOTTE SERVOLEX US 2 / BOZEL MONT JOVET as 1 se joue au COMPLEXE SPORTIF RAOUL VILLOT 3 à LA MOTTE-SERVOLEX

U/15 A 8

Plateau du GROUPEMENT DE L'EPINE à CHAMBOTTE et MERCURY se joue à VIMINE. (Journée du 07/05/2023)

Reçu feuille de match du 30/04. FC LA ROCHETTE avec noté absences excusées de MERCURY et BARBERAZ.



U13 Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21

Courriers :

- C.A. MAURIENNE (2) : lu et noté
- GROUPEMENT JEUNE DE L'EPINE : horaire plateau du 29 avril

Programme des matchs - modifications

D1 – Poule B

Le match GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE_1 contre ENT. BASSE MAURIENNE 1 se jouera au stade de AALBERT SERRAZ 2 à MONTMELIAN à 14H00

D2 – Poule B

Le match CHAMBERY SPORT 73 1 contre CA YENNE 1 se jouera au stade BUTRON à CHAMBERY à 13 H 00

D3 – Poule C

Le match GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 3 contre FC CHAMBOTTE 3 se jouera au stade de BRIDOIRE à 14 H 00

D3 – Poule D

Le match GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 3 contre FC BELLE ETOILE MERCURY 3 se jouera au stade ALBERT SERRAZ 2 à MONTMELIAN à 14 H 00

D1 – Poule A

Le match AIX FC 1 contre FC MERCURY BELLE ETOILE 1 se jouera à AIX LES BAINS à 12 H 00

D2 et D3 – Poule B

Les matchs AIX FC. 4 et 5 contre FC. NIVOLET 5 et 7 se joueront à AIX LES BAINS à 14H00

RAPPEL AUX CLUBS :

RESULTATS ET FEUILLES DE MATCHS :

Beaucoup trop de clubs ne transmettent pas, dans les temps, les feuilles de matchs.

A partir de lundi prochain (08 mai), les clubs qui n'auront pas envoyés leurs feuilles de match, **seront amendés**

U11 Fabien FONTAINE : 06 32 60 14 18

Courriers reçus :

- FC HAUTE TARENTEISE : plateau D2/D3 à BOURG ST MAURICE
- AS BABRBEAZ : votre demande est tardive...

Le 6/5 : votre équipe 1 est intégrée au plateau à Chindrieux avec EF CHAUTAGNE 1 et US LA MOTTE SERVOLEX 1

A l'attention des clubs de l'ES BOURGET et DOMESSIN : AS BARBERAZ 1 ne sera pas présent en D2 sur le plateau au BOURGET le 6/5.

Précisions calendrier :

Exemple d'un plateau à 6 équipes et 1 seul club recevant :

CHALLES 1	FC BAUGES 1
JS CHAMBERY 1	JS CHAMBERY 2
GAPS 2	FC SUD LAC 1

Plateau à 6 équipes à CHALLES :

CHALLES 1, JS CHAMBERY 1 et GAPS 2 sur un terrain à 8 et

FC BAUGES 1, JS CHAMBERY 2 et FC SUD LAC 1 sur le 2nd terrain à 8.

A TOUS LES CLUBS :

La commission rappelle que vous devez :

- prévenir **au plus tôt** le club recevant et le district de votre absence lors d'un plateau.
- venir sur chaque plateau avec votre feuille d'effectif et la remettre au club accueil.



koesio
CONNEXION MAXIMALE

Vous accompagne dans
votre transformation
numérique

Retrouvez-nous dans notre
agence de **Barberaz**
04 79 69 87 60

koesio.com

Diagram illustrating services:

- Impression
- Gestion & données
- Sécurité
- Informatique
- Gestion Documentaire
- Communication

U9

Hernani SOARES : 06 22 26 47 52

(Article 5 des R.G. de la ligue)

Note aux Clubs

Il est obligatoire de communiquer par mail, en vous servant de la messagerie officielle xxxxxx@laurafoot.org du club. Les mails personnels ne sont pas pris en compte car de nombreuses correspondances ne précisent pas le nom du club.

Les clubs « en déplacement » sont dans l'obligation de prévenir le club « recevant » en cas d'absence d'une ou plusieurs équipes pour la bonne organisation du plateau.

Je rappelle qu'il est primordial de prévenir le référent du club accueil, quand vous avez des problèmes d'effectifs...

Retour des documents dans le temps.

Chaque club doit se présenter le jour des plateaux avec une feuille d'effectif, correctement et lisiblement renseignée. Les feuilles des plateaux doivent être entièrement remplies.

Le listing des équipes doit être donné au club recevant le jour du plateau.

Note aux clubs -Terrains

Les clubs ayant plusieurs terrains doivent OBLIGATOIREMENT faire parvenir à la Commission, leur planning pour le lundi précédent leur plateau avant 18H00 pour programmation.



U6/U7 Édouard FROGER : 06 10 56 18 18

○ **INFORMATION :**

Le club de l'USGM LA BÂTHIE désengage son équipe U6 (pas d'équipe U6 – 2 équipes U7)

○ **CALENDRIER :**

- Samedi 06 mai : Journée 03 - U6 - PLATEAU TRADITIONNEL

Une modification des horaires est nécessaire pour le plateau U6 du samedi 06 mai, à MERCURY.

Merci de prendre bonne note de ces modifications et d'être rigoureux sur le respect des horaires.

- RDV à MERCURY : 13H15
- **DEBUT DU PLATEAU : 13H45**
- ATTENTION MATCH U17 à 15H00

PLATEAU B	U6	U7
FC MERCURY	1	
USC AIGUEBELLE	1	
US MODANE	1	
FC VILLARGONDRAN ST JULIEN	1	
AS CUINES LA CHAMBRE	1	
FC BEAUFORTAIN	1	
FC LA ROCHETTE	2	
ST PIERRE SPORT FOOTBALL	1	
MARTHOD SPORT	1	
MERCURY		
TOTAL	10	0

- Samedi 13 mai : Journée 04 pour les U6/U7 : PLATEAU TRADITIONNEL
- Samedi 29 mai : Journée optionnelle pour les U6/U7 (sur inscriptions)
- Samedi 03 juin : Journée 05 - U7 – PLATEAU TRADITIONNEL

○ **JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS 2023 :**

Samedi 10 juin : Pratique à 4 vs 4 pour les 2 catégories (U6/U7), à LAISSAUD :

2 créneaux de pratique sur inscriptions (formulaire Google Forms à remplir au mois de mai)

- Le matin : 10H00 – 12H30
- L'après-midi : 14H30 – 17H00



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du 01 mai 2023

Championnat Futsal seniors Savoie/ Haute Savoie Pays de Gex

RAPPEL :

Toutes les correspondances doivent être adressées sur la boîte mail du District de Savoie.

Les changements de dates de rencontres sont autorisés en utilisant exclusivement Footclub (5 jours avant la date de la rencontre avec l'accord également sur Footclub de l'adversaire) sauf cas de force majeur.

L'utilisation de la FMI est obligatoire, si problème, envoi d'un rapport circonstancié le jour même. Vous avez la possibilité de joindre les référents FMI du district pour conseils.

Lors de la réunion de pré saison, la totalité des clubs étaient pour une gestion réglementée de notre championnat. Ne tombons pas dans de nouvelles dérives.

Divers

Le conseil de ligue AURA du 1er Avril 2023 a attribué l'organisation de la finale
COUPE GEORGES VERNET , finale régionale FUTSAL Seniors masculins,
au club de

L' ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 28 Mai 2023 au gymnase de LA SEYTAZ
à VALGELON-LA ROCHETTE.

Dernières rencontres

CBF 74 2 CONTRE CHARTREUSE GUIERS US 2 MAI 2023

AFRO 1 CONTRE AS THONON 5 MAI 2023

FBU 2 CONTRE FLAC 2 6 MAI 2023

FC VERMILLION CONTRE AFRO 2 7 MAI 2023

FC VERMILLION CONTRE AS THONON 21 MAI 2023

FC VERMILLION CONTRE FLAC 2 28 MAI 2023

Le championnat doit être terminé pour fin mai au plus tard.

Félicitations

Brillantes prestations des deux équipes de l'US CHARTREUSE GUIERS qui représentaient La Savoie lors des finales régionales AURA à ST ETIENNE.

Palmarès de la finale régionale U15 Futsal 2023 :

-   1er – GOAL FC (69)
-   2nd – US CHARTREUSE GUIERS (73)
-   3eme – FCO FIRMINY INSERSPORT (42)
-   4eme – GRPT VEZERONCE-HUERT-DOLOMIEU (38)
-   5eme – LYON MOULIN A VENT (69)
-   6eme – AS MONTFERRAND (63)
-   7eme – FC ALLY MAURIAC (15)
-   8eme – BOURG LES VALENCE (26-07)
-   9eme – CS LAGNIEU (01)
-   10eme – AS DOMERAT (03)

Palmarès de la finale régionale U18 Futsal 2023 :

-   1er – GOAL FUTSAL CLUB (69)
-   2nd – PAYS VOIRONNAIS FUTSAL (38)
-   3eme – LYON MOULIN A VENT (69)
-   4eme – CLERMONT FOOT 63 (63)
-   5eme – US CHARTREUSE GUIERS (73)
-   6eme – AS PARC ROANNE (42)
-   7eme – ENTENTE FC CHATAIGNERAIE VEINAZES (15)
-   8eme – GRPT HAUT CHER (03)



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du 02 Mai 2023

Présents : Jérôme SPADA, Maurice BILLAUD

Excusée : Ghislaine RAYNAL

ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE 2023-2024

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2023/2024 de la Coupe de France (seniors libres).

- Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
- Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord sur FOOTCLUBS.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord via FOOTCLUBS **avant le 15 juin 2023** et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

- Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2022/2023, vous devez vous inscrire via le menu :
« Compétitions » / « Engagements » / « Saison 2023/2024 » et afficher le centre de Gestion : Fédération Française de Football.

La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2023 (dernier délai).

Droits d'engagement : 52 Euros

ORGANISATION DES FINALES 2022-2023

Le comité directeur lors de sa réunion du 12 décembre 2022 a décidé d'attribuer
L'organisation des finales des coupes de Savoie aux clubs suivants :

Jeudi 18 mai 2023 pour les coupes U13 Pignier- Seralini et U11 Crédit Agricole
FC HAUTE TARENTAISE



Samedi 10 juin 2023 pour les coupes U15 à 8, U15 et U17

US CHARTREUSE GUIERS

Les finales séniiores féminines et masculines auront lieu le samedi 03 juin 2023 chez le vainqueur du championnat de

Division 1 de la saison dernière à savoir :

LA MOTTE-SERVOLEX

Chaque club organisateur recevra quelques jours avant la finale un mail comprenant le cahier des charges.

COUPE de SAVOIE

COUPE CORTADE

Les $\frac{1}{2}$ finale se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 15h00

Le tirage a été effectué par Maurice BILLAUD membre du comité directeur du district

US PONTOISE 1
FC CHAMBOTTE 2

vs
vs

COGNIN 1
LA RAVOIRE US 1

COUPE RAFFIN

Les $\frac{1}{2}$ finale se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 15h00

Le tirage a été effectué par Christelle LEVASSEUR secrétaire du district

MONTMELIAN 2
COGNIN 2

vs
vs

FC BELLE ETOILE MERCURY 2
US PONTOISE 2

COUPE TROPHEE 73

Les $\frac{1}{2}$ finale se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 10h00

Le tirage a été effectué par Christelle LEVASSEUR secrétaire du district

MONTMELIAN 1
ENT PORT CX RG / LE BOURGET 1

vs
vs

ST REMY 1
AIGUEBELLE 1

COUPE U17 TRONCY

La $\frac{1}{2}$ finale se disputera le Jeudi 18 mai 2023 à 15h00

Le tirage a été effectué par Jérôme SPADA président de la commission des coupes

CHAMBERY SAVOIE FOOT
ou NIVOLET

vs

DRUMETTAZ MOUXY

Le CA MAURIENNE qualifié directement pour la finale



ATTENTION

Suite au match en appel de :

CHAMBERY SAVOIE FOOT - NIVOLET

La date de la ½ finale pourrait être reportée à une date ultérieure

COUPE U15 PILLET

Les ½ finale se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 10h00

Le tirage a été effectué par Amélie LOBEROT apprentie du district

CHARTREUSE GUIERS 1

vs

AIGUEBELLE 1

HAUTE TARENTAISE 1

vs

GJ LA SAVOYARDE 1

U13 PIGNIER

Félicitations aux clubs ci-dessous qualifiés pour la finale du 18 Mai 2023

NIVOLET

MERCURY

LA RAVOIRE

GAPS

U13 SERALINI

Félicitations aux clubs ci-dessous qualifiés pour la finale du 18 Mai 2023

LE BOURGET

VILLARGONDRAN

ST BALDOPH

JS CHAMBERY

FESTIVALS de SAVOIE

U11 CREDIT AGRICOLE

Félicitations aux clubs ci-dessous qualifiés pour la finale du 18 Mai 2023

US LA MOTTE SERVOLEX 1

FC NIVOLET 1

LA RAVOIRE 1

CHAMBERY SF 1



COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

03 mai 2023

Championnat

sont inscrits :

ST REMY
CŒUR DE SAVOIE
CHARTREUSE GUIERS
ENT PORTCR/LE BOURGET
HAUTE TARENTEISE 2
LA ROCHETTE
CHAUTAGNE
AIGUEBELLE
AIX
ENT GFVD 2
MONTMELIAN

Ententes

GFVD 2 LA BOURBRE/PONT DE BEAUVOISIN/NOVALAISE
ENT PORTUGAIS CHAMBERY CROIX ROUGE ET LE BOURGET DU LAC

Modifications et divers

Rencontre N° 24964295 CHAUTAGNE EF contre FC LA ROCHETTE est programmée le jeudi 18 MAI 2023 à 10H00
Rencontre FCHT 2 contre US AIGUEBELLE est programmée le 4 juin 2023 à 12H45 sauf si US AIGUEBELLE dispute la finale de la coupe de Savoie.
Rencontre HAUTE TARENTEISE FC 2 contre ENT PORTCR/LE BOURGET du dimanche 7 Mai 2023 se jouera sur le terrain de BOURG ST MAURICE, Stade Albert MARTIN



COMMISSION TECHNIQUE

03 mai 2023

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

En raison de difficultés sur la plateforme d'inscription en ligne, nous vous demandons de bien vouloir vérifier si votre inscription réalisée sur cette dernière a bien été prise en compte et figure sur les listes suivantes.

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2022-2023.

ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



Certifications 2022 - 2023

- Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 4 mai 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Chahin BOUFAMA (US LA RAVOIRE)

Raphaël MUKENDI FAYEL (JS CHAMBÉRIENNE)

Damien LANCE (FC HAUTE TARENTAISE)

Candidats non prioritaires car hors département

Erwin ANDRADE CORTEZ (AS GENEVOIS 74)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 18 avril 2023

- Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 11 mai 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Mahmoud MATMATI (JS CHAMBÉRIENNE)

Benoit MIELLET (USC AIGUEBELLE)

Théo LOCATELLI (US CHARTREUSE GUIERS)

Candidats non prioritaires car hors département

Frank SABLONE (AS GENEVOIS 74)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 18 avril 2023

- Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 13 juin 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Johan GUIGUET DORON (AS UGINE)

Stéphane GRENCI (JS CHAMBÉRIENNE)

Julien HAFSAOUI (FC ST MICHEL SP)

Maxime LAMBERT (CHAMBERY SAVOIE FOOT)

- Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 15 juin 2023 en soirée

Lieu : CHAMBÉRY - District de Savoie

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Edouard LOSSERAND (JS CHAMBÉRIENNE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)



COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 2 mai 2023

Présents : MM. René SAILE, Patrick JANET

Excusé : J M Guichard

RESERVES D'AVANT MATCH

Dossier N° 29

Match 25703446 ENTENTE VILLARSTJULIEN – US LA ROCHETTE U17 D3 B du 22/04/2023.

Dossier N° 30

Match 24964328 ENT GFVD 2- FC HAUTE TARENTEISE 2 SENIORS FEMININES du 30/04/2023.

DECISIONS

Dossier N° 29

Match 25703446 ENTENTE VILLARSTJULIEN – FC LA ROCHETTE U17 D3 B du 22/04/2023.

Réclamation du club FC LA ROCHETTE concernant la participation de 2 joueurs susceptibles d'être en état de suspension le jour de la rencontre.

Attendu que les deux joueurs concernés ont été sanctionnés d'un match ferme de suspension (date d'effet du 02/04/2023),

Attendu que l'équipe a effectué une rencontre contre la JEUNESSE SPORTIVE CHAMBERIENNE le 15/04/2023,

Les 2 joueurs n'étaient plus en état de suspension le jour de la rencontre.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Rejette la réclamation comme non fondée
- Confirme le résultat du match :
 - ENTENTE VILLARSTJULIEN : 2 buts, 1 pt
 - FC LA ROCHETTE : 2 buts : 1 pt
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

Dossier N° 30

Match 24964328 ENT GFVD 2- FC HAUTE TARENTEISE 2 SENIORS FEMININES du 30/04/2023.

Réclamation du club FC HAUTE TARENTEISE

Après vérification des réserves posées sur la feuille de match, attendu que ces réserves listent le nom des participantes sans avoir indiqué de motif ni grief envers l'adversaire.

Attendu que les réserves ont été confirmées, la CR les transformes en réclamation d'après match,
Attendu que l'équipe 1 de l'ENT GFVD ne jouait pas ce jour,

Après vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure, l'équipe 2 ENT GFVD est en infraction avec l'article 7.2.1 des règlements sportifs du district (plus de 2 joueuses ayant 5 matchs au moins).

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- Match perdu par pénalité à ENT GFVD -2

(sans report de points à FC HAUTE TARENTEISE article 20.9.2 des règlements sportifs du district)

- *Résultat du match :*

A FUTSAL ROCHETTE : 0 but, 1 pt

ENT GFVD -2 : 0 but, (-1) pt

- Transmet à la Commission compétente pour homologation
- Remboursement des frais d'appui 30 € par ENT GFVD -2



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Maurice BILLAUD

26 avril 2023

Compte rendu

Compte rendu d'audition du 26 avril 2023

Dossier N°6 : Appel du club de FC BELLE ÉTOILE MERCURY et du Comité de Direction du District de Savoie de Football contre la décision de la Commission de Discipline concernant la rencontre n°24782139 : UO ALBERTVILLE – FC BELLE ÉTOILE MERCURY - Seniors D1 du 25/03/2023

Objet : Sanction 4 matchs fermes à l'encontre de l'éducateur de FC BELLE ÉTOILE MERCURY Amende de 45 €.
Sanction d'une amende de 100 € à l'encontre du club de FC BELLE ÉTOILE MERCURY
Sanction d'une amende de 175 € à l'encontre du club UO ALBERTVILLE

La commission d'Appel en matière disciplinaire composée de :

M. BILLAUD (Président), S. COHEN (Vice-Président), F. FONTAINE (Secrétaire), J. LATHUILE, G PILLET, D. MAILLAND-ROSSET et B. CAMUS

En présence des personnes convoquées,

Après rappel des faits de la procédure,

Le club de FC BELLE ÉTOILE MERCURY ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,
Les personnes convoquées et auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,
L'arbitre centrale de la rencontre a quitté de lui-même la séance en cours après avoir été averti pour interrompre à de multiples reprises la parole des interlocuteurs.

Jugeant en appel et dernier ressort,

Considérant la remise en cause de la décision de la Commission de Discipline par le club de FC BELLE ÉTOILE MERCURY

Considérant les explications du représentant de la Commission de discipline qui a traité le dossier,

Considérant que l'arbitre central confirme en tout point le rapport établi à l'issue de la rencontre tant sur les conditions qui ont conduit à l'exclusion de l'éducateur de FC BELLE ÉTOILE MERCURY que sur la bagarre générale entre joueurs des 2 équipes dans les couloirs menant aux vestiaires,

Considérant que conformément à l'article 128 des Règlements Généraux de la F.F.F. pour l'appréciation des faits, les déclarations de l'arbitre officiel sont retenues jusqu'à preuve du contraire,

Considérant le Règlement disciplinaire et le barème disciplinaire de référence de la F.F.F. pour ce type d'infraction,

Considérant que le dirigeant d'UO ALBERTVILLE présent confirme également qu'il y a eu une bagarre générale entre joueurs des 2 équipes dans les couloirs menant aux vestiaires impliquant des supporters,



Sur ce,

Considérant que les joueurs des 2 équipes sont impliqués dans ces faits, il n'y a pas lieu d'annuler la sanction concernant le club de FC BELLE ÉTOILE MERCURY,

Considérant que le barème de référence de la F.F.F. indique qu'en cas de comportement excessif/déplacé d'un entraîneur/éducateur/dirigeant pendant la rencontre, la sanction préconisée est de 2 matchs de suspension, qu'il y a lieu d'appliquer en l'espèce cette sanction,

Considérant que la commission de discipline a à juste titre appliqué le bon barème concernant la mauvaise tenue du public, il n'y a pas lieu de réduire ou d'aggraver cette décision,

Considérant qu'en plus de cette rencontre, il y a eu des précédents incidents entre les 2 clubs, qu'il y a lieu de désigner un délégué du district pour les prochaines rencontres entre les deux clubs en catégorie senior.

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

1- d'annuler la sanction de 4 matchs fermes dont l'automatique à l'encontre de l'éducateur de FC BELLE ÉTOILE MERCURY et de prononcer la sanction de 2 matchs fermes dont l'automatique à l'encontre de l'intéressé et donc de rétablir l'éducateur de FC BELLE ÉTOILE MERCURY dans ses droits à effet immédiat, puisque ce dernier a déjà purgé cette sanction,

2- de confirmer la décision prise en première instance par la Commission de Discipline concernant les autres sanctions et notamment l'amende de 100 € à l'encontre du club de FC BELLE ÉTOILE MERCURY et de 175 € à l'encontre du club UO ALBERTVILLE,

3- de la désignation d'un délégué mandaté par la commission de délégation du district de Savoie de Football pour les matchs aller et retour entre FC BELLE ÉTOILE MERCURY et l'UO ALBERTVILLE en catégorie senior lors de la saison 2023/2024 aux frais des 2 clubs.

4- d'amender le club d'UO ALBERTVILLE de 35 € pour absence d'une personne convoquée,

5- que le club de FC BELLE ÉTOILE MERCURY n'est pas redevable des Frais de dossier d'appel.

6- que les frais de l'arbitre assistant d'un montant de 22,08 € sont à la charge du district de Savoie de Football.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).

Le Président,
Maurice BILLAUD

Le Secrétaire
Fabien FONTAINE





COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX : 06 75 93 17 52

Vice – Président : Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 28 avril 2023

La CDA

Présent : Mrs Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Emmanuel BONTRON, Jacky MESTACH, Christophe DUPAYS

Excuses : Mr Luc ALIX, Daniel DESMARIEUX,

Gestion des désignations Jeunes et Seniors :

Contact téléphonique

M. Daniel DESMARIEUX (06 75 93 17 52)

M. Alphonse LOMBARD (06 12 59 37 49)

IMPORTANT : A SAVOIR

-M. Daniel DESMARIEUX (Président de CDA SAVOIE) absent du 26 avril au 18 mai 2023 (pour des raisons personnelles),

Merci de joindre :

-M. Jacky MESTACH (Vice-président de CDA) tél : 06 15 20 07 75, Mail : jackylemodanais@gmail.com

-M. Alphonse LOMBARD (Responsable Désignations), Tél : 06 12 59 37 49, Mail : lombard73@aliceadsl.fr

COURRIERS RECUS

-Certificat médical de M. Mustapha HAMADI (CS F) 21 jours à partir du 26 avril 2023

-Certificat médical de M. Engin ACARER (C A YENNE) du 24 au 26 avril 2023

-Certificat médical de M. Youssef FOUAZI (JSC) 21 jours à partir du 26/ avril 2023

-Certificat médical de M. Didier CAUCHETEUX (ST REMY) du 01 mars au 13 mai 2023

-Courrier de M. Soriba CHERIF (CSF) feuille de frais de déplacement sur rencontre de BARBERAZ en U17 (équipe forfait) en U17 date de rencontre 22 avril 2023

-Courrier de M. Mohamed AMLIL (U O A) feuille de frais de match du 23 avril 2023, en D4, non-réglé par le club de COGNIN SPORTS (refus du club)

-Courrier de M. Félix TAYLOR (GAPS), feuille de frais de déplacement sur rencontre U15 à SERRIERES EN CHAUTAGNE du 16 avril 2023 en U15 (rencontre annulée sans avoir averti l'arbitre)

ACCOMPAGNEMENT – CONTROLE ARBITRE

-M. Michel CHEVALLIER accompagnement de M. Leon LECHIFFRE-LETENEUX, le 23 avril 2023

-M. Francis MOREL-BIRON accompagnement de M. Dylann Tiji BAKA (UGINE), le 23 avril 2023

PREPARATION THEORIQUE EXAMEN LIGUE - ARBITRE



Examen Ligue, juin 2023

PV N°623 DU 03 MAI 2023

*Les arbitres qui souhaitent se présenter à cet examen,
Le rendez-vous pour la présentation du module de déroulera :
Le vendredi 13 Mai 2023 à 19h00
Au District de Football de SAVOIE
Maison des SPORTS
90 Rue HENRI OREILLER
73000 CHAMBERY*

NOTE AUX CLUBS et EDUCATEURS – CLASSES FOOTBALL

SENSIBILISATION À L'ARBITRAGE

*La commission des Arbitres est votre disposition pour organiser des modules d'information
Où
Une formation totale d'Arbitrage.
Afin de planifier des jours de formation, merci de contacter :*

M. Daniel DESMARIEUX (Président de la Commission d'Arbitrage de SAVOIE)

Tél : 06 75 93 17 52

Courriel : daniel.desmarieux@free.fr

Où

Le District de Football de SAVOIE

Par courriel : DISTRICT@SAVOIE.FFF.FR

NOTE AUX CLUBS et Responsables d'équipes



*La commission des Arbitres est votre disposition pour l'organisation de module d'information sur l'Arbitrage.
Que ce soit sur les catégories Jeunes (U 13 et plus) ou sur la catégorie SENIORS
Afin de planifier des jours de formation ou d'information, merci de contacter :*

M. Daniel DESMARIEUX (Président de la Commission d'Arbitrage de SAVOIE)

Tél : 06 75 93 17 52

Courriel : daniel.desmarieux@free.fr

Où

Au District de Football de SAVOIE

Par courriel : DISTRICT@SAVOIE.FFF.FR



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 01 mai 2023

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET - Magalie JULLIARD

Présents non élus : Daniel BARTHOLOME - Pierrette CATANIA - Mario LAURENCIN - Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON

INFO AU CLUB

Club de l'UO ALBERTVILLE : la commission de discipline a bien fait réception de votre rapport qui a été demandé la semaine dernière sur le PV du mercredi 26 avril. Le dossier concernant le match arrêté, seniors D4 Poule B, UO ALBERTVILLE / AS HAUTE COMBE SAVOIE fait objet d'une instruction.

Club de l'AS UGINE : la commission de discipline a bien fait réception de votre rapport qui a été demandé la semaine dernière sur le PV du mercredi 26 avril. Le dossier concernant le match arrêté, seniors D4 Poule B, FC BEAUFORTAIN QUEIGE / AS UGINE fait objet d'une instruction.

Club du HAUT FOOTBALL CLUB : suite à votre mail du 27 avril, concernant la suspension de l'un de votre joueur, la commission de discipline vous convie à aller sur FOOTCLUBS : sont notifiés les dates de prise d'effet et le nombre de matchs à purger avant d'être de nouveau qualifié.

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être **OBLIGATOIREMENT** justifiée au plus tard le lundi midi. **UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION**. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.



POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club.

Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

INFORMATIONS

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline du 1er Mai 2023 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
01/05/2023	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	23/04/2023	4 MF dont Auto	24/04/2023
01/05/2023	D3	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	23/04/2023	4 MF dont Auto	24/04/2023
01/05/2023	D3	Joueur	CHALLES S.F.	23/04/2023	1 Match Ferme par révoc sursis	08/05/2023
01/05/2023	CADETS U17 D3 PRINT	Arbitre	CLUB DISTRICT SAVOIE	01/04/2023	1 mois ferme	08/05/2023
01/05/2023	D4	Joueur	COGNIN SP.	23/04/2023	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	24/04/2023
01/05/2023	D3	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	23/04/2023	Auto suffisant	24/04/2023
01/05/2023	CADETS U17 D1 PRINT	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	22/04/2023	4 MF dont Auto	23/04/2023
01/05/2023	D3	Dirigeant	ET.S. LE BOURGET DU LAC	23/04/2023	Auto suffisant	24/04/2023
01/05/2023	CADETS U17 D3 PRINT	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	01/04/2023	5 Matches Fermes	08/05/2023
01/05/2023	CADETS U17 D3 PRINT	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	01/04/2023	5 Matches Fermes	08/05/2023
01/05/2023	CADETS U17 D3 PRINT	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	01/04/2023	5 Matches Fermes	08/05/2023
01/05/2023	CADETS U17 D3 PRINT	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	01/04/2023	5 Matchs Fermes + sursis	08/05/2023
01/05/2023	CADETS U17 D3 PRINT	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	01/04/2023	5 Matches Fermes	08/05/2023
01/05/2023	D3	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	23/04/2023	1 Match Ferme par révoc sursis	08/05/2023
01/05/2023	D3	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	23/04/2023	Auto suffisant	24/04/2023
01/05/2023	D1	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	22/04/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/05/2023
01/05/2023	D1	Entraîneur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	25/03/2023	CA-2 matchs fermes + auto	26/03/2023
01/05/2023	D3	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	23/04/2023	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	24/04/2023



PV N°623 DU 03 MAI 2023

01/05/2023	D3	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	23/04/2023	7 MF dont Auto + sursis	24/04/2023
01/05/2023	D5 PRINTEMPS ALLER	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	23/04/2023	1 Match Ferme par révoc sursis	08/05/2023
01/05/2023	CADETS U17 D3 PRINT	Joueur	GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE	01/04/2023	5 Matches Fermes	08/05/2023
01/05/2023	CADETS U17 D3 PRINT	Joueur	GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE	01/04/2023	5MF+1MF par révoc sursis ou IF	08/05/2023
01/05/2023	CADETS U17 D3 PRINT	Joueur	GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE	01/04/2023	5 Matchs Fermes + sursis	08/05/2023
01/05/2023	CADETS U17 D3 PRINT	Joueur	GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE	01/04/2023	5 Matches Fermes	08/05/2023
01/05/2023	CADETS U17 D3 PRINT	Joueur	GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE	01/04/2023	5 Matches Fermes	08/05/2023
01/05/2023	CADETS U17 D1 PRINT	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	22/04/2023	4 MF dont Auto	23/04/2023
01/05/2023	D2	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	23/04/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/05/2023
01/05/2023	D2	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	22/04/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/05/2023
01/05/2023	D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	22/04/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/05/2023
01/05/2023	D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	22/04/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/05/2023
01/05/2023	D3	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	23/04/2023	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	24/04/2023
01/05/2023	D1	Joueur	U.S. PONTOISE	23/04/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/05/2023
01/05/2023		Arbitre		01/04/2023	1 Mois Ferme	08/05/2023

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes

